

PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA REPRISE DES SPORTS COLLECTIFS DES MINEURS

- LES PRINCIPALES MESURES LORS DE LA VENUE DES ENFANTS AU STADE :

---- ILS DOIVENT ARRIVER EN TENUE COMPLETE D'ENTRAINEMENT, LES VESTIAIRES SERONT TOUJOURS FERMES. ILS DOIVENT AMENER LEUR GOURDE PERSONNELLE OU CELLE QUE LE CLUB LEUR A FOURNI. ILS NE DEVRONT PAS ALLER BOIRE AUX ROBINETS QUI SE TROUVENT A L'EXTERIEUR DES LOCAUX.

---- LES ENFANTS DE PLUS DE 11 ANS DEVRONT PENETRER DANS LE COMPLEXE PORTEUR D'UN MASQUE, L'ENLEVER POUR LES ACTIVITES ET LE REMETTRE LORS DU DEPART DU STADE.

---- LES EXERCICES NE SERONT PAS HABITUELS, LES ENFANTS DEVRONT SE TENIR AU MINIMUM A 1 METRE VOIR 2 METRES SI POSSIBLE. LES UNS DES AUTRES. DANS UN PREMIER TEMPS, IL N'Y AURA PAS DE MATCHS DE FIN D'ACTIVITE.

---- LES ENFANTS NE DEVRONT PAS PORTER LES EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES POUR LES EXERCICES. CEUX-CI SERONT DESINFECTES AVANT ET APRES LES EXERCICES.

---- SEULS LES PARENTS DES ENFANTS DE MOINS DE 9 ANS SERONT AUTORISES A RESTER POUR LES EXERCICES. ILS DEVRONT PORTER UN MASQUE, RESPECTER UNE DISTANCIATION PHYSIQUE D'AU MOINS 1 METRE, PROCEDER AU LAVAGE DES MAINS.

---- LES EDUCATEURS SERONT PORTEURS DU MASQUE EN DEHORS DES TEMPS DE PRATIQUE DES ACTIVITES.

---- LES PARENTS SERONT INVITES A PRENDRE LA TEMPERATURE DE LEUR ENFANT AVANT DE VENIR A L'ENTRAINEMENT. SI PLUS DE 38° C, IL FAUDRA QUE L'ENFANT RESTE A LA MAISON.

---- POUR LES PARENTS QUI POURRONT RESTER A L'ENTRAINEMENT, ILS DEVRONT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE TENU PAR LE CLUB.

POUR INFOS

---- EN CE QUI CONCERNE LES ATTESTATIONS DEROGATOIRES POUR LES ENFANTS, CE SERA LA N°6, CELLE DE DEPLACEMENT EN PLEINE AIR , DANS LA LIMITE DES 3 HEURES ET DANS UN RAYON DE 20 KMS AUTOUR DU DOMICILE. POUR LES PARENTS, CE SERA LA N°9, CELLE POUR LES DEPLACEMENTS A L'OCCASION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES DES ENFANTS.